

Juin 2011

Synthèse illustrée du recensement agricole 2010



© Cheick Saïdou/MAAPRAT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement
agricole
2010

SOMMAIRE

L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise ...	3
Une population agricole jeune mais vieillissante	3
L'agriculture, une activité parmi d'autres	4
Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole... ..	4
... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps	4
Au final, des pluriactifs aux profils variés	4
La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices !	5
Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage	5
Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces	6
15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle	6
Une forte proportion de très petites exploitations	6
Des cultures vivrières omniprésentes	6
Plusieurs cultures associées au sein des parcelles... ..	7
... et des arbres fruitiers au-dessus	7
Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole	8
Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre	8
Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord	9
Le maraîchage est concentré dans le centre et le sud	10
Des conditions d'exploitations difficiles	11
L'accès au foncier agricole : un point de blocage majeur	11
Des parcelles isolées, loin des lieux de résidence des agriculteurs	12
Une sous-valorisation des zones à faible pente	13
Un mode de mise en valeur peu durable	14
Des pertes sur cultures importantes, liées essentiellement aux vols	14
Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs	15
L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs	15
Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement	15
Une répartition inégale du cheptel	15
Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille ...	16
Ovins-caprins : de petits élevages traditionnels	18
Une nette dominance des petits troupeaux	18
Un mode de gestion traditionnel des troupeaux	18
L'élevage de volailles : entre tradition et modernité	19

Une agriculture mahoraise en devenir	20
Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture	20
Un équipement des exploitations quasi inexistant	20
Des appuis extérieurs limités	20
Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières	21
Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché	22
Des perspectives de développement d'une agriculture moderne	23
Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation	23
Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir	24
Méthodologie : un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île	25
Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !	25
Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte	25
Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais	26
Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île	26
Un questionnaire très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée	27
La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire	27

L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise

Une population agricole jeune mais vieillissante

Un peu plus de 15 700 exploitations agricoles ont été dénombrées au cours du pré-recensement agricole de 2009. D'après le recensement agricole 2010, ces exploitations se composent de 60 000 membres, soit près d'un tiers des 186 400 personnes recensées par l'Insee lors du recensement de la population en 2007.

Cette population est jeune, à l'image de la population mahoraise. En effet, 53 % des membres des exploitations agricoles ont moins de 25 ans. Cependant, les plus de 40 ans représentent 28 % de la population agricole contre 16 % seulement de la population totale (source RP2007).

La représentation importante des jeunes mais également des anciennes générations constitue une situation assez paradoxale, qui s'explique par la composition interne des exploitations agricoles. Chaque exploitation comporte 3,8

personnes en moyenne, ce qui correspond à la composition générale des ménages mahorais (source RP 2007). Mais 44 % des exploitations agricoles sont composées d'une ou deux personnes : le chef d'exploitation et son conjoint en général, tous deux assez âgés.

Cette apparition des « exploitants âgés isolés » est assez récente à Mayotte. Elle peut s'expliquer par l'évolution des modes de vie dans la société mahoraise. Les jeunes couples, qui avaient tendance à rester au sein de l'exploitation familiale avec leurs parents voire leurs grands-parents, cherchent désormais à s'installer à proximité des zones urbaines pourvoyeuses d'emploi. Ces jeunes adultes quittent ainsi l'activité agricole, même s'ils peuvent apporter une aide à leurs parents le week-end ou durant les vacances.

Ce phénomène, qui devrait se confirmer dans les années à venir, conduit logiquement à un vieillissement global de la population agricole.

Exploitation et ménage agricole

Dans le cadre du recensement agricole à Mayotte, il a été nécessaire d'adapter la définition française de l'exploitation agricole, trop restrictive dans le contexte local.

L'exploitation agricole mahoraise est donc assimilée à un ménage agricole respectant les critères suivants :

1. Les membres de ce ménage partagent le même logement.
2. Au moins un membre du ménage exerce une activité agricole (culture ou élevage) pour son propre compte.

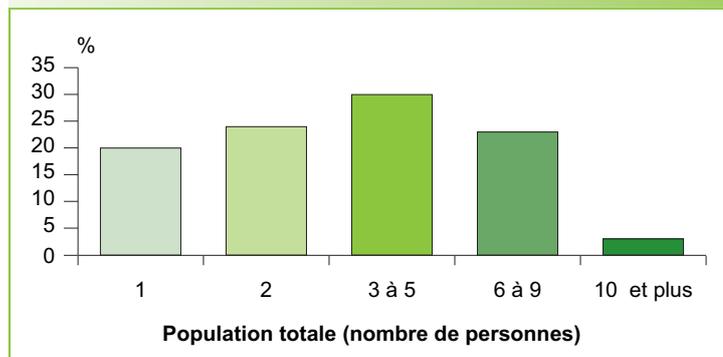
■ 15 700 exploitations agricoles, regroupant 1/3 de la population.

■ 3,8 personnes en moyenne par exploitation.

■ 53 % de la population agricole a moins de 25 ans.

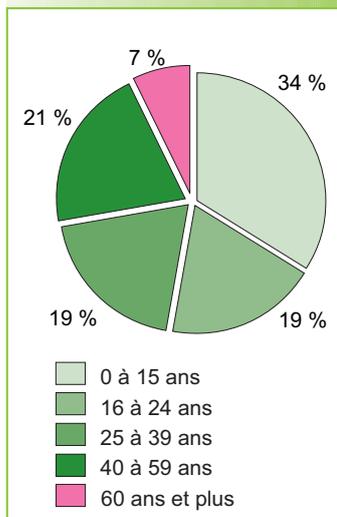
■ 44 % « d'exploitants âgés isolés ».

Répartition des exploitations agricoles selon leur population totale



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Répartition de la population agricole par tranche d'âge



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

■ **1,8 actifs agricoles correspondant à 0,85 ETP par exploitation.**

■ **Seulement 48 % des chefs d'exploitation sont agriculteurs à titre principal.**

■ **91 % de l'activité agricole est réalisée par les chefs d'exploitation et leurs conjoints.**

L'agriculture, une activité parmi d'autres

Au sein des exploitations, tout le monde ne pratique pas forcément d'activité agricole. Ainsi, sur 60 000 personnes constituant la population agricole totale, seules 48 % sont effectivement actives au sein des exploitations.

Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole...

Dans les exploitations agricoles recensées, en moyenne 1,8 personnes sont des actifs agricoles. La majorité de ceux-ci est composée des chefs d'exploitation eux-mêmes. Pour autant, 48 % seulement des chefs d'exploitation se déclarent agriculteurs à titre principal, ce pourcentage tombe à 33 % pour leurs conjoints et à 14 % pour les autres actifs agricoles.

... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps

Les 1,8 actifs agricoles recensés en moyenne par exploitation ne représentent au final que 0,85 équivalent temps plein (ETP) agricole.

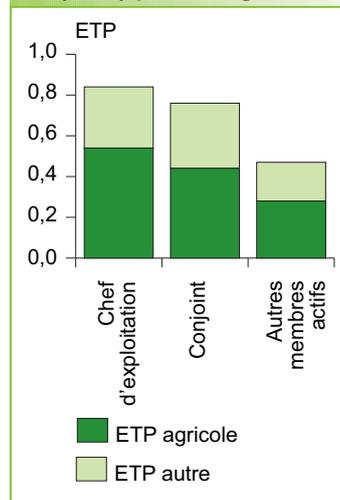
Les chefs d'exploitation couvrent à eux seuls 63 % du temps de travail total consacré à l'agriculture. Si on ajoute les conjoints, c'est 91 % du temps de travail agricole total qui est alors couvert. L'agriculture est donc une activité parmi d'autres, pratiquée essentiellement par les chefs d'exploitation et leurs conjoints, à titre principal ou secondaire et à temps partiel.

Au final, des pluriactifs aux profils variés

Les autres activités pratiquées varient selon que l'activité agricole est exercée à titre principal ou secondaire. Pour les agriculteurs à titre principal, les petits travaux dominent

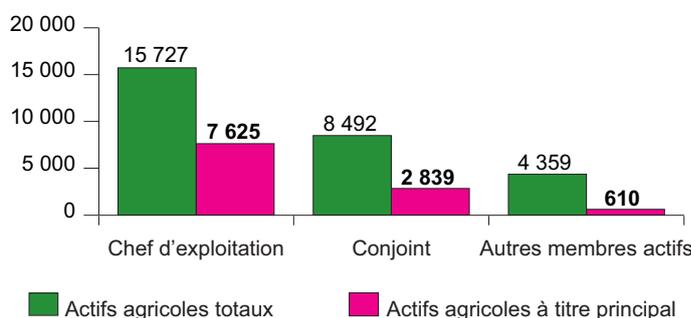
largement les autres activités pratiquées. Dans près de 70 % des cas, aucune activité à rémunération régulière ne vient compléter leur revenu. Faute d'avoir trouvé du travail dans d'autres domaines, la grande majorité de ces agriculteurs ne peuvent compter par défaut que sur l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. À l'opposé, environ 90 % des agriculteurs à titre secondaire ont une rémunération régulière issue d'emplois d'ouvriers, de cadres, de professions libérales, de commerçants ou d'artisans. Pour eux, l'agriculture est une activité pratiquée plus par tradition que par nécessité économique. Elle leur assure cependant une ressource complémentaire représentée la plupart du temps par des produits frais provenant de leurs parcelles ou de leurs élevages.

Répartition du temps de travail des agriculteurs en Equivalent Temps Plein (ETP) par catégorie



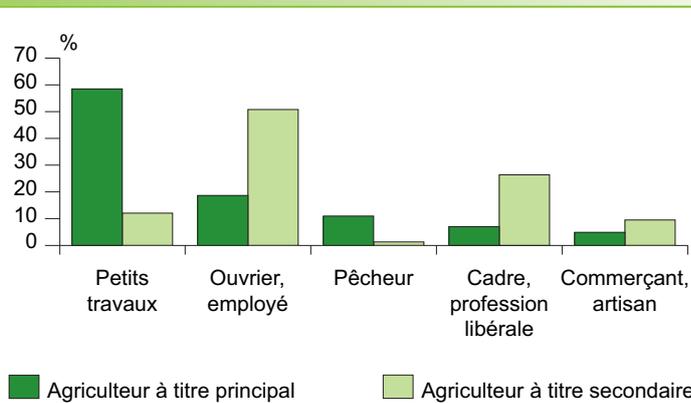
Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Répartition des actifs agricoles par catégorie



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Autres activités pratiquées selon le profil de l'agriculteur



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Ces agriculteurs, qui peuvent paraître atypiques, ne doivent pas pour autant être négligés, car ils rassemblent 60 % des actifs agricoles, 40 % des ETP agricoles et ils disposent d'un revenu de base qui n'est pas dépendant de l'agriculture.

La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices !

52 % des chefs d'exploitation sont des femmes. De manière générale, les femmes pratiquant une activité agricole au sein des exploitations sont près de 14 700, soit plus de la moitié des actifs agricoles totaux.

Le temps de travail consacré à l'agriculture diffère nettement entre hommes et femmes selon que l'activité agricole est réalisée à titre principal ou secondaire.

Les femmes qui déclarent exercer l'agriculture à titre principal, consacrent près de 20 % de temps de travail de moins que les hommes à cette activité. Cette différence s'explique sans doute par le temps additionnel qu'elles doivent consacrer aux activités ménagères.

De même, les femmes qui déclarent exercer l'agriculture à titre secondaire ne consacrent en moyenne qu'un quart de temps à leur activité principale contre plus d'un mi-temps en moyenne pour les hommes. De fait, il est certainement moins facile pour les femmes de trouver un travail régulier hors de l'exploitation.

Au final, les femmes mahoraises contribuent à hauteur de 49 % au temps de travail total consacré à l'agriculture.

Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage

La main-d'œuvre permanente extérieure au ménage ne concerne que 5 % des exploitations et ne couvre que 5 % de l'activité agricole totale de Mayotte.

Cette main-d'œuvre permanente est mobilisée essentiellement pour l'entretien des cultures vivrières, la gestion des troupeaux bovins et le gardiennage. Pour chacune de ces activités la mobilisation de la main-d'œuvre permanente se limite à 0,8 équivalent temps plein en moyenne par exploitation.

La main-d'œuvre permanente peut également être sollicitée, beaucoup moins fréquemment cependant, pour les cultures maraîchères et l'élevage de petits animaux. Pour ces activités plus intensives en main-d'œuvre, 2 équivalents temps plein sont mobilisés en moyenne par exploitation.

La main-d'œuvre saisonnière extérieure au ménage concerne 22 % des exploitations pour 4 % du total des ETP agricoles de Mayotte.

Les activités en lien avec les cultures vivrières sont les plus consommatrices de ce type de main-d'œuvre. En effet, les trois postes : préparation du sol, plantation et récolte vivrière mobilisent 94 % du total des ETP saisonniers.

56 % des saisonniers ne reçoivent aucune rétribution pour leur activité, situation qui concerne également 12 % de la main-d'œuvre permanente. Ainsi, l'entraide sans contrepartie est encore bien répandue actuellement dans le milieu agricole mahorais, notamment pour les emplois saisonniers. Ce sont au total environ 2 000 exploitations qui pratiquent cette forme d'entraide, le plus souvent avec de la famille proche, pour les tâches ponctuelles en lien avec les cultures vivrières.

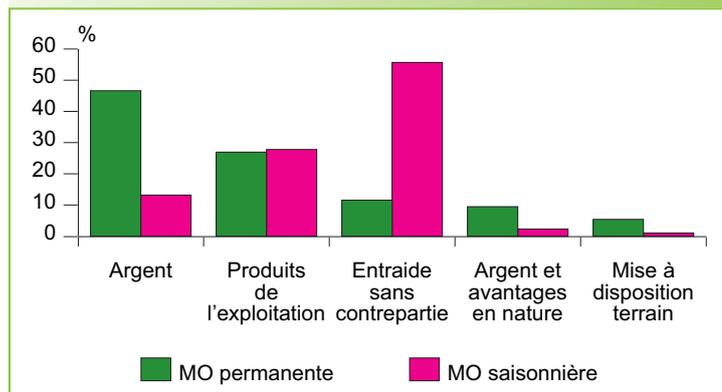
Plus de 50 % de la main-d'œuvre permanente bénéficie d'une rémunération sous forme d'argent ou d'avantages en nature. Par contre, seules une petite centaine d'exploitations rémunèrent cette main-d'œuvre en mettant à disposition du terrain et cela ne concerne qu'une quarantaine d'ETP au total. Cette pratique semble marginale, sans doute en voie de disparition.

■ 52 % des chefs d'exploitation sont des femmes.

■ Les femmes contribuent à 49 % de l'activité agricole.

■ La main-d'œuvre extérieure ne représente que 9 % des ETP agricoles.

Répartition de la main-d'œuvre extérieure au ménage selon le type de rémunération



Source : Recensement agricole Mayotte 2010